

Séminaire en ligne du 15 juillet 2021

**ACCÈS À L'ÉNERGIE POST-PANDÉMIE :
COMMENT PASSER DE LA GESTION DE CRISE
À L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?**

Questions additionnelles non traitées en direct

Seules les questions non traitées en direct sont incluses ci-dessous. Nous vous encourageons à voir ou [revoir le séminaire](#) pour prendre connaissance de toutes les autres questions répondues par les experts pendant le séminaire, en particulier sur les coûts des biodigesteurs et les difficultés rencontrées.

Pour en savoir plus : <https://formation.ifdd.francophonie.org/seminaires-en-ligne/>
Contact : sel.ifdd@francophonie.org

Q : Quelles sont les mesures les plus structurantes à long terme, parmi celle proposées pour gérer la crise? Autrement dit, celles qui dureront. Est-ce le renforcement de capacités? Autres?

Hary ANDRIANTAVY : Disons que la décentralisation demeure la mesure la plus adéquate pour faire face à une crise mondiale telle que nous vivons actuellement. La décentralisation permet d'une part d'être près des bénéficiaires et d'autre part de raccourcir la chaîne de décision. Bien entendu, il faut que cette décentralisation soit verticale allant de la politique aux finances et organisation. Comme vous pouvez bien le comprendre, cette décentralisation nécessite une information, une éducation et une communication. De plus, il faut aussi former tous les responsables de différents niveaux. Notons que cette décentralisation concerne également les exploitants privés de l'électrification rurale

Iris NICOMEDI et Ophélie BEUSCART : Effectivement le renforcement de capacités est une mesure qui s'inscrit sur le long terme puisqu'elle donne la possibilité aux pays de monter en compétences par eux-mêmes et d'assurer l'exploitation/maintenance des installations.

On peut citer également la digitalisation des procédures administratives et de la gestion de projets, qui permet d'introduire une nouvelle façon de travailler et qui semble se généraliser de plus en plus. Des infrastructures numériques adéquates semblent tout de même nécessaires pour assurer cette transition digitale.

Enfin, la mise en place de stocks tampons, qui permet d'assurer la sécurité des stocks et de pallier les difficultés d'approvisionnement, mais aussi le soutien de la production locale, s'imposent de plus en plus au vu des circonstances actuelles et dans une logique de planification sur le long-terme.

Safiatou Alzouma NOUHOU : réponse à venir

Q : Le développement de la production locale risque de prendre de longues années. Pensez-vous que ce sera une réalité? Avez-vous des exemples déjà en cours?

Iris NICOMEDI et Ophélie BEUSCART : le développement de la production locale est un sujet qui s'inscrit sur le long terme, oui et qui nécessite d'avoir les moyens financiers et un cadre réglementaire favorable pour le mettre en place. Davantage d'acteurs, comme on l'a vu avec [l'exemple de Lagazel](#), proposent déjà des modèles basés sur une production locale mais font face à un certain nombre de défis (réglementaires, financiers, de partenariat...) qu'il faudra relever afin de voir une généralisation de ce type de production. La crise sanitaire ayant eu un impact sans précédents sur le commerce international et sur les projets d'accès à l'énergie, des mesures complémentaires et plus structurantes pourraient être mises en place afin de soutenir la relocalisation de la production et d'en faire une mesure solide sur le long terme.

Q : Pouvez-vous nous donner plus d'information sur les fonds de relance post-pandémie centrés sur l'accès à l'énergie ?

Hary ANDRIANTAVY : J'ai indiqué lors de mon intervention la disponibilité d'un fonds logé à la Banque africaine de développement (BAD). Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé un investissement concessionnel de 20 millions de dollars du Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique (SEFA) pour établir la plate-forme de récupération hors réseau COVID-19 (CRP). L'initiative de financement mixte de 50 millions de dollars fournira des capitaux de secours et de récupération aux entreprises d'accès à l'énergie, les soutenant pendant et au-delà de la pandémie

Q : Les financements basés sur les résultats sont-ils devenus plus « populaires » depuis la crise de covid? En quoi peuvent-ils « faire une différence » pour l'accélération de l'accès à l'énergie, dans le contexte post-pandémie?

Hary ANDRIANTAVY : les ressources financières sont devenues rares et donc, les bailleurs sont de plus en plus soucieux des impacts. L'optimisation des financements devient le maître mot. A ce jour, les « financements basés sur les résultats » sont les mécanismes qui sécurisent mieux les fonds disponibles. Ainsi, de nombreuses initiatives voient le jour avec ce modèle d'approche. On ne finance ici que ce qui est réellement réalisé. La différence réside dans le fait que le crédit n'est pas débloqué en amont des résultats. En effet, dans le modèle (que je qualifierai de) traditionnel (qui consiste à débloquent le financement par attachement, l'audit relatif aux impacts intervient après le décaissement. Cette fois-ci, avec le financement basé sur le résultat, on vérifie l'atteinte des objectifs, on vérifie l'impacts, on mesure les résultats et on décaisse. Dans le cas, où l'opérateur n'a pas atteint les indicateurs prévus initialement, les fonds (restants) peuvent être réattribués à d'autres pour connecter plus de clients.

Q : Est-ce que la WACCA a adopté des positions spécifiques sur l'accès à la cuisson propre dans le contexte de la pandémie?

Safiatou Alzouma NOUHOU : réponse à venir

Q : Dans les différents pays présentés par Madama Nouhou, quelles sont les mesures encore en place en date de juillet 2021 ?

Safiatou Alzouma NOUHOU : réponse à venir